

Les membres de l'Association sont invités à l'Assemblée générale de l'A.D.I.J. qui aura lieu samedi, 28 juin, à 11 1/2 heures, à Moutier, Hôtel de la Gare

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **12 (1941)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administration : M. R. STEINER Delémont — Tél. 2.15.83	Présidence de l'A.D.I.J. : M. F. REUSSER Moutier — Tél. 9.40.07	Caissier de l'A.D.I.J. : M. H. FARRON Delémont — Tél. 2.16.57
--	---	---

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — Abonnement annuel : fr. 3.— ;
le numéro : fr. 0.50. — Annonces : S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J., Delémont.

SOMMAIRE :

Convocation. — 25 ans de Moutier-Longeau : a) Avant-propos ; b) La ligne Moutier-Longeau du chemin de fer B. L. S. ; c) Extrait du rapport de M. le Dr Volmar, directeur de la Compagnie du Lötschberg et de la ligne Berne-Neuchâtel. — Communications officielles.

Les membres de l'Association sont invités à

l'Assemblée générale

de l'A. D. I. J. qui aura lieu **samedi, 28 juin, à 11 1/2 heures,**
à **MOUTIER, Hôtel de la Gare**

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Assemblée générale à 11.30 heures

1. Ouverture de l'assemblée par M. F. Reusser, président.
2. Procès-verbal de la dernière assemblée générale.
3. Rapport annuel 1940.
4. Comptes 1940.
5. Budget et cotisations.
6. Rapport sur les affaires en cours.
7. Programme d'activité.
8. Divers et imprévu.

Repas en commun à 12.30 heures

Menus de 4 fr. sans vin. Prière de ne pas oublier les bons.

Assemblée publique à 14.15 heures

1. Ouverture de l'assemblée par M. F. Reusser, président.
Communications des présidents des commissions.

2. Conférence de M. G. Mœckli, président du gouvernement bernois. Sujet : Notre attitude en face des problèmes actuels.
3. Conférence de M. le Dr Berset, de l'Office cantonal de l'économie de guerre. Sujet : L'économie de guerre dans le canton de Berne.
4. Discussion générale.

OBSERVATIONS.

Les dames de nos membres sont cordialement invitées au repas et à l'assemblée publique. Vu l'importance des questions traitées par les deux conférenciers, le Comité compte sur une nombreuse participation. Pour faciliter la préparation du repas de midi, nos membres voudront bien annoncer leur participation jusqu'au 26 juin 1941 au moyen de la carte encartée dans le présent bulletin.

Le Comité.

25 ans de Moutier - Longeau

AVANT - PROPOS

Le chemin de fer de Moutier à Longeau dont l'ouverture à l'exploitation date de vingt-cinq ans joue un rôle prépondérant dans les voies de communication jurassiennes. Si par le fait que le grand trafic n'emprunte plus la ligne de Moutier à Bienne par Sonceboz, les relations ferroviaires entre le Jura nord et le Jura sud sont devenues plus précaires qu'autrefois, il faut cependant considérer qu'une partie importante du canton de Berne a été rapprochée de son chef-lieu. D'autre part, le trafic Delle-Berne-Lötschberg a réalisé une sorte de compensation pour la perte de celui de Delle à Bâle, survenue après la guerre de 1914-18.

Aussi avons-nous pensé intéressant de consacrer le présent numéro du Bulletin au Moutier-Longeau en publiant sur son histoire un article de M. le prof. Volmar, le distingué directeur du B.L.S. qui, avec grande énergie et haute compétence, défend dans le domaine ferroviaire les intérêts de notre canton.

Cet article est suivi d'extraits d'un ouvrage dans lequel M. Volmar étudie la situation d'un autre chemin de fer qui, par certains côtés, intéresse le trafic France-Italie par la voie de Delle. Il ne suffit pas de faire les plus grands efforts pour construire un tunnel et un raccourci, il faut qu'ensuite le trafic soit assuré. Les lignes concurrentes sont à l'affût des occasions favorables pour consolider leurs positions. Nous devons une grande reconnaissance à M. le prof. Volmar pour tout ce qu'il fait en faveur de la ligne internationale qui traverse le canton du nord au sud et qui a coûté au peuple bernois de si lourds sacrifices.

Le comité de l'A. D. I. J.